



Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Troisième session
Addis-Abeba, 17-19 mai 2017

Point 2 de l'ordre du jour provisoire *

**Débat de haut niveau sur les défis et perspectives de la réalisation
d'une croissance inclusive et de la prospérité pour tous**

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Document d'information

I. Introduction

1. La transformation des économies africaines afin qu'elles favorisent un développement durable et la prospérité pour tous les citoyens dépend essentiellement de la capacité du continent à promouvoir l'industrialisation, le développement des infrastructures et l'innovation. L'Afrique est riche de ressources naturelles pouvant, grâce à l'industrialisation, soutenir une transformation structurelle par laquelle les ressources passeraient des activités de faible valeur ajoutée à celles à forte valeur ajoutée. Le développement industriel durable et inclusif peut considérablement stimuler les revenus, tout en permettant une amélioration rapide et soutenue du niveau de vie de chacun, notamment des femmes et des jeunes. Bâtir, grâce à l'industrialisation, des économies bien diversifiées et entretenant avec les économies nationales des liens forts en amont et en aval, permettrait aux pays africains riches en ressources de stimuler leur performance économique, tout en réduisant leur vulnérabilité aux fluctuations des cours des produits de base¹. Des infrastructures qui fonctionnent constituent en outre un facteur essentiel de développement économique, de la croissance de la productivité et des revenus, d'une répartition plus équitable de revenus et de l'amélioration de la santé et de l'éducation². Par ailleurs, l'innovation peut accroître les capacités technologiques de l'entreprise, stimuler la productivité et favoriser le développement de nouvelles compétences. De fait, l'innovation appuyée par les progrès technologiques est le principal moteur de l'« industrialisation verte et du

* E/ECA/ARFSD/3/1

¹ Nkurunziza, J. D., Tsowou, K., & Cazzaniga, S. (2017). Commodity Dependence and Human Development. *African Development Review*, 29(S1), 27-41.

² Voir par exemple i). Calderon, C., & Servén, L. (2004). *The effects of infrastructure development on growth and income distribution* (No. 3400). Banque mondiale ; ii) Gaye, A. (2007). Access to energy and human development. Human Development Report, 2008. Programme des Nations Unies pour le développement. New York.

développement de l'infrastructure », lequel développement qui constitue une condition sine qua non d'un développement respectueux de l'environnement³.

2. Les objectifs de développement durable, en particulier l'Objectif 9 (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation), et l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, reconnaissent le rôle de l'infrastructure, de l'innovation et du développement industriel dans la réalisation de leurs cibles. Plus particulièrement, promouvoir la création de la valeur et la diversification économique dans les pays africains grâce à l'industrialisation et est à l'amélioration de l'infrastructure pourrait générer un développement économique soutenu, des emplois décents et des revenus pour tous, y compris les femmes et les jeunes. Les efforts visant à atteindre l'Objectif 9 contribueront directement ou indirectement à la réalisation de plusieurs autres objectifs de développement durables, notamment l'Objectif 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde), l'Objectif 2 (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable), l'Objectif 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles), et l'Objectif 8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous). Ils contribueront également à répondre directement à certaines des aspirations consacrées par l'Agenda 2063, notamment l'aspiration n°1 (Une Afrique prospère basée sur la croissance inclusive et le développement durable); l'aspiration n°6 (Une Afrique dont le développement est axé sur les personnes, qui s'appuie notamment sur le potentiel qu'offrent les jeunes et les femmes), et l'aspiration n°7 (l'Afrique, en tant qu'acteur et partenaire fort et influent sur la scène mondiale).

II. État de mise en œuvre

3. L'Objectif 9 porte sur trois aspects importants du développement durable : le développement de l'infrastructure, l'industrialisation et l'innovation. Des infrastructures qui fonctionnent favorisent les entreprises le développement socio-économique, l'industrialisation, en particulier dans le secteur manufacturier et constituent le principal moteur de la croissance économique inclusive et de la création d'emplois ; l'innovation stimule la productivité économique, encourage le développement de nouvelles compétences et promeuvent une croissance respectueuse de l'environnement.

4. Les objectifs de développement durable n'ayant été adoptés que depuis juste deux ans, il serait trop tôt pour conduire une évaluation complète des progrès accomplis dans leur mise en œuvre, puisqu'on manque de données précises et que les programmes connexes ne sont pas exécutés depuis suffisamment longtemps pour produire des résultats tangibles. Néanmoins, les efforts déployés par les pays africains pour promouvoir le développement industriel, améliorer les infrastructures et mettre à niveau les technologies vont dans la bonne direction, même si leurs résultats sont généralement en deçà de ceux réalisés dans les autres régions du monde. En 2015, la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier par habitant en Afrique du Nord et en Afrique hors Afrique du Nord - exprimée en dollars constants des États-Unis de 2010 - était respectivement de 406 et de 165 dollars É.-U., contre 348 et 139 dollars É.-U. une décennie plus tôt (figure 1). Au cours de la même période, la contribution du secteur manufacturier au PIB dans les deux régions a été relativement stable, autour de 11 % pour l'Afrique du Nord et de 10 % pour le reste de l'Afrique - bien en deçà de moyennes mondiales situées à plus de 15 % (Figure 2). Les pays africains auront besoin d'un environnement favorable, attirant d'importants investissements dans le secteur industriel et des

³ Commission économique pour l'Afrique (2016). Vers une industrialisation verte en Afrique. *Rapport économique sur l'Afrique 2016*.

technologies, s'ils veulent accroître la contribution du secteur manufacturier à leurs économies et si les pays les moins avancés du continent veulent parvenir à doubler la part de l'industrie dans leur produit intérieur brut. Le continent n'arrive toujours pas à procurer des emplois décents à sa population active, occupée largement par des emplois agricoles à faible valeur ajoutée.

Figure 1
Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier par habitant pour 2005, 2010 et 2015 (Exprimée en dollars constants É.-U. de 2010)

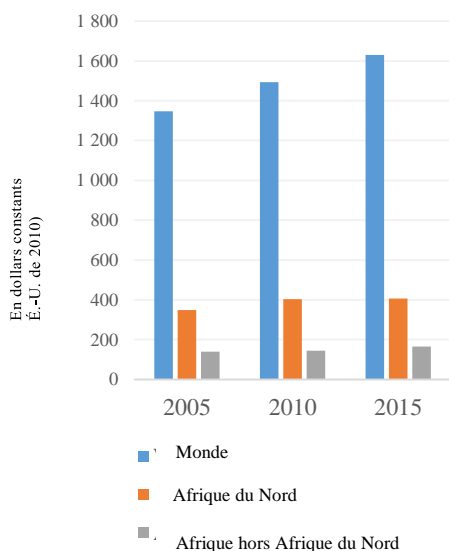
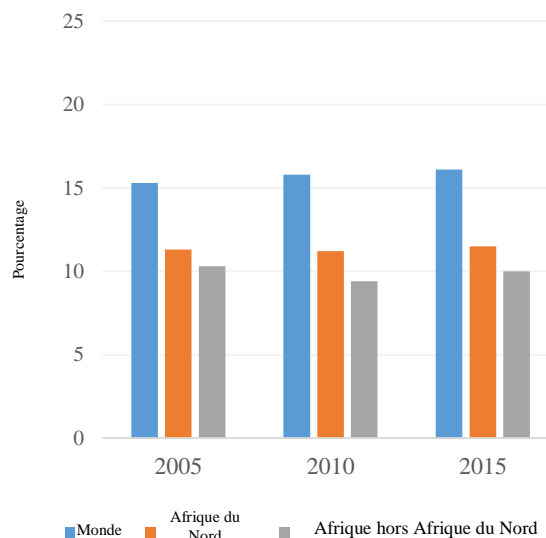


Figure 2
Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (en pourcentage du PIB)



Source : Division de la statistique de l'ONU, portail UNdata.

5. Malgré les progrès réalisés ces dernières années s'agissant d'améliorer les infrastructures en Afrique, le continent, dans son ensemble, reste aux prises avec un manque criant de réseaux de transport et d'accès à l'énergie et aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Dans la majorité des pays africains, les réseaux routiers et de chemin de fer sont très peu développés comparés au reste du monde. En 2014, par exemple, la densité des chemins de fer en Afrique, hors Afrique du Sud, était estimée à 2,5 kilomètres (km) pour 1000 kilomètres carrés (km²) de superficie du territoire, alors que la moyenne mondiale avoisinait 8 km pour 1000 km² et que d'autres régions en développement, notamment l'Asie du Sud et l'Asie orientale, affichaient une moyenne supérieure à la moyenne mondiale⁴. En outre, nombre de routes ne sont pas goudronnées et peuvent devenir impraticables pendant la saison des pluies, coupant ainsi les zones rurales éloignées des centres urbains, entravant la circulation des biens et des personnes et compromettant la compétitivité du secteur industriel du continent. En ce qui concerne les infrastructures énergétiques du continent, l'électricité, qui est un moteur clé du développement socio-économique, est très insuffisante dans plusieurs pays, et près de la moitié de la population en Afrique, à l'exclusion de l'Afrique du Nord, n'y a pas accès⁵. Dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, des progrès sont réalisés grâce à la promotion de pôles technologiques et de centres d'innovation. La couverture de téléphone mobile en Afrique, hors Afrique du Nord, est passée de 17,4 % en 2015

⁴ Indicateurs de développement dans le monde (données sélectionnées), Banque mondiale, Washington D.C

⁵ . Africa Energy Outlook - a Focus on Energy Prospects in Sub Saharan Africa. Agence internationale de l'énergie (AIE, 2014) . Paris.

à 29,3 % en 2016.⁶ Au cours de la même période, le taux de pénétration de l'Internet dans la région est passé de 20,7 % à 25,1 %. Malgré ces chiffres encourageants, le développement des technologies de l'information et de la communication (y compris le développement, l'utilisation, la couverture et l'apprentissage informatiques) en Afrique continue d'accuser du retard par rapport à d'autres régions. Selon l'indice de développement des TIC 2016, seuls 7 pays africains figurent parmi les 100 premiers du monde ; le premier pays africain, Maurice, apparaît au 73^{ème} rang mondial⁷. Il est urgent de réduire le fossé numérique entre l'Afrique et les autres régions afin d'offrir un environnement technologique compétitif à tous les acteurs du continent. Cela est d'autant plus important que les pays africains n'arrivent pas à mobiliser des fonds pour la recherche-développement, devenue un des principaux moteurs d'investissement dans les technologies et les systèmes de création de connaissances, lesquels à leur tour favorisaient l'innovation. Les pays africains sont loin de l'objectif fixé par l'Union africaine, à savoir investir 1 % du PIB dans la recherche-développement. Il faudrait davantage d'efforts pour encourager la recherche dans les pays africains, le but étant de promouvoir la diversification économique et d'assurer la prospérité pour tous.

III. Nouveaux enjeux, défis et opportunités

6. Les actions menées par les pays africains pour la réalisation de l'objectif de développement durable 9 s'appuient sur des stratégies de développement industriel et infrastructurel conçues pour soutenir leurs plans de développement à moyen et à long terme. Cela étant, les pays africains sont confrontés à plusieurs défis qui compromettent leurs efforts en vue d'atteindre les cibles de l'Objectif 9. Au nombre de ces défis figurent les contraintes financières, un environnement peu favorable au secteur privé, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME) et une capacité limitée pour recueillir et diffuser des données précises permettant de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le manque de financement reste l'un des principaux obstacles au développement des infrastructures et à la promotion d'une industrialisation durable en Afrique. Les gouvernements africains, appuyés par leurs partenaires internationaux, restent ainsi les principales sources de financement des infrastructures sur le continent. En 2015, sur un total de 83,5 milliards de dollars É.-U. alloués au financement des projets d'infrastructure sur l'ensemble du continent, plus d'un tiers provenait des gouvernements africains, tandis que le secteur privé ne participait que pour à peine 9 % (voir figure 4).

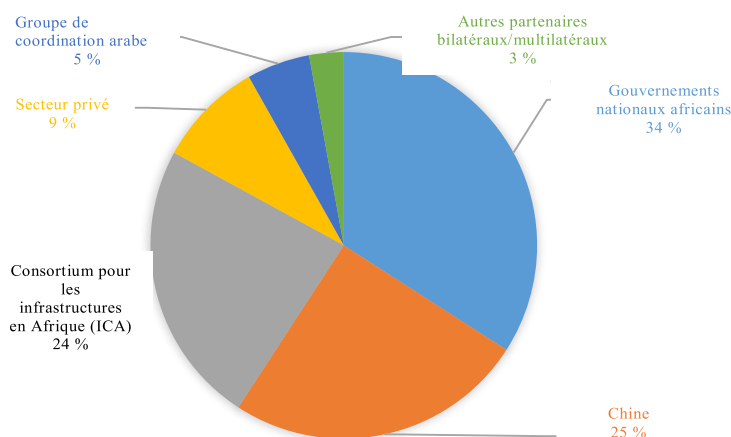
7. Dans le contexte actuel où la capacité financière de plusieurs pays africains riches en ressources est mise à mal par la tendance baissière du marché des matières premières, il est essentiel qu'augmente la participation du secteur privé dans les projets d'infrastructures si l'on veut atteindre certaines cibles de l'Objectif 9. Il est également essentiel de créer un environnement favorable pour les PME, particulièrement dans le secteur manufacturier, pour promouvoir la croissance économique inclusive.

8. En Afrique, les PME sont souvent associées à l'« économie informelle », un secteur auquel elles sont réputées appartenir. Ces PME « informelles » sont souvent maintenues hors de l'économie formelle et jouent un rôle marginal dans le développement industriel et technologique des pays. Par ailleurs, l'insuffisance de données actualisées et de qualité à la disposition des décideurs entrave les efforts de mise en œuvre de l'Objectif 9. Il est donc crucial d'améliorer la capacité des institutions chargées de la collecte et l'analyse des données.

⁶ *Union internationale des télécommunications* (UIT). Disponible sur le site <http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/facts/default.aspx>

⁷ ITU Website <http://www.itu.int/net4/ITU-D/idi/2016/#idi2016byregion-tab>

Figure 3 : Sources de financement des infrastructures en Afrique, 2015



Source : Consortium pour les infrastructures en Afrique, Abidjan⁸

9. Les efforts pour réaliser l'Objectif 9 pourront être accélérés si les gouvernements africains font preuve d'un engagement fort. Il existe également plusieurs initiatives régionales et internationales qui complètent les efforts des pays à cet égard. Il s'agit notamment du Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique, des programmes de partenariats entre pays de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), du Programme relatif au réseau routier trans-Afrique, de la Vision africaine des mines, et de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables. Les efforts d'intégration régionale en Afrique offrent la possibilité d'exploiter les approches régionales et les actions concertées pour la réalisation de l'Objectif 9.

IV. Mise à disposition des moyens de mise en œuvre

10. Les dirigeants africains ont souvent souligné la nécessité de transformer la structure de leur économie pour créer des emplois décents, accroître la productivité, augmenter les revenus et parvenir au développement durable. L'industrialisation durable est considérée comme une partie intégrante des efforts visant à atteindre ces objectifs, le développement de l'infrastructure en étant l'élément moteur. L'Agenda 2063 et le Programme 2030 soulignent le rôle de l'infrastructure et de l'industrialisation dans la réalisation de leurs objectifs.

11. La contribution du développement de l'infrastructure et de l'industrialisation à la croissance économique et à l'élimination de la pauvreté est bien établie, s'agissant notamment de promouvoir l'intégration régionale et de créer de l'emploi. Or, fait paradoxal, peu de progrès ont été enregistrés dans ce domaine, ce qui impose de poursuivre la recherche de moyens innovants pouvant faciliter le développement de l'infrastructure et promouvoir l'industrialisation durable.

12. En ce qui concerne le développement des infrastructures, l'attention porte de plus en plus sur des projets régionaux pouvant relier des secteurs et des pays, comme prévu par le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), qui privilégie la création de corridors régionaux et de conditions propres à intensifier les activités économiques et à stimuler les marchés régionaux. De plus, l'initiative présidentielle en faveur des infrastructures a été conçue pour accélérer le développement des infrastructures régionales en apportant un appui politique aux projets. Les champions de l'infrastructure aident à accroître la visibilité à

⁸ ICA (2015). Tendances de financement des infrastructures en Afrique. Consortium pour les infrastructures en Afrique. Abidjan. Disponible sur le site https://www.icafrica.org/fileadmin/documents/Annual_Reports/ICA_2015_annual_report.pdf

réduire les engorgements, à coordonner la mobilisation des ressources et assurer la mise en œuvre du projet dans les domaines concernés. L'initiative présidentielle en faveur des infrastructures permet aux chefs d'État et de gouvernements africains de s'engager pleinement dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets. Huit projets ont été initialement retenus par les sept chefs d'État et de gouvernement comme méritant d'être appuyés, tandis que deux autres projets ont été par la suite ajoutés à la liste de l'initiative. Neuf projets sont à présent soutenus par huit chefs d'État et de gouvernement. Les projets couvrent quatre secteurs d'infrastructure, à savoir les transports, l'énergie, les TIC et les ressources en eau transfrontières. Un pas important a été franchi suite au vote par l'Assemblée générale des Nations Unies de la résolution 70/293 sur la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025).

13. S'agissant de l'industrialisation, plusieurs obstacles, dont des droits élevés appliqués par des États européens et d'autres aux produits raffinés, continuent d'entraver les efforts d'insertion des pays africains dans les chaînes de valeur mondiales. Ils contrarient sérieusement le développement d'une base manufacturière sur le continent. Le renforcement du commerce et de l'intégration régionaux en Afrique, étayé, entre autres mesures, par le développement d'infrastructures régionales, est considéré comme une stratégie viable. Bien que le volume des échanges entre pays africains soit plus faible que celui des échanges de l'Afrique avec le reste du monde, les produits manufacturés représentent une part plus importante dans les échanges intra-africains que dans ceux entre l'Afrique et le reste du monde. Le renforcement de l'intégration régionale et économique en Afrique est donc considéré comme un moyen de soutenir l'industrialisation et la diversification. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour s'assurer que la Zone de libre-échange continentale favorise effectivement la transformation structurelle de l'Afrique.

14. Nombre de pays africains ont adopté des politiques industrielles ou les ont modifiées pour accorder un rang de priorité renforcement de leurs capacités dans le secteur manufacturier. De même, des communautés économiques régionales comme la CEDEAO, la SADC, le COMESA, la CAE ont prêté leur appui aux efforts d'industrialisation régionaux, en fournissant des orientations aux États membres et en harmonisant leurs interventions. Il convient de relever à cet égard que le développement industriel est un des piliers des accords tripartites entre le COMESA, la SADC et la CAE.

15. La mobilisation des ressources nationales est essentielle pour le développement de l'infrastructure régionale. Des mesures sont prises pour réduire la pression fiscale en facilitant les transferts de fonds et en s'efforçant de compter moins sur les investisseurs traditionnels que sur des entités financières africaines non traditionnelles, notamment les fonds de pension. En effet, seulement 2,9 % des investissements des fonds de pension sont consacrés au développement des infrastructures. Il est encore largement possible de réorienter une proportion plus importante des investissements dans ce secteur. L'augmentation des investissements devrait cependant s'accompagner d'une politique robuste tendant à réduire au minimum les risques et à appuyer la préparation des projets.

V. Conclusion et recommandations stratégiques

16. Afin d'atteindre les objectifs de développement durable, l'accent doit être mis sur la promotion d'un développement industriel durable par l'acquisition de capacités industrielles compétitives. La mondialisation, sans la création et l'amélioration de la capacité de production nationale, conduit à la marginalisation. L'intensification de la mondialisation et l'accélération du progrès technique rendent le rôle de l'industrie encore plus important pour le développement économique, social et environnemental.

17. Le développement économique durable ne sera pas possible sans l'industrialisation. L'industrie, en particulier l'industrie manufacturière, est le moteur de la croissance économique. L'industrie fournit un terrain fertile à l'entreprenariat, favorise le dynamisme technologique et la productivité, crée des emplois qualifiés et, grâce aux liens intersectoriels, facilite l'expansion de l'agriculture et des services. En outre, les prix des exportations de produits manufacturés sont moins volatils et sensibles à l'amortissement à long terme que ceux des biens primaires ; l'exportation des produits manufacturés peut, par conséquent, soutenir la croissance des exportations et l'intégration dans l'économie industrielle mondiale.

18. L'industrie joue un rôle important en tant que producteur de marchandises pour les pauvres et les catégories sociales défavorisées. Elle aide les zones rurales à se développer et à réduire les pertes après récolte. L'expansion des activités industrielles du secteur privé constitue une base pour la satisfaction des besoins élémentaires des pauvres. L'industrie produit également une gamme de produits liés à la santé, y compris ceux qui augmentent l'espérance de vie et réduisent la mortalité infantile. L'industrie renforce la base des infrastructures pour le développement social et joue un rôle important dans les phases de reconstruction et de relèvement après la guerre et les situations d'urgence. Elle contribue à la prévention des conflits et à la préservation de la paix par la création d'emplois, à la lutte contre la pauvreté et à la stabilité sociale.

19. La pauvreté ne peut pas être éliminée simplement en corrigeant les conditions macroéconomiques et sociales et en ouvrant le commerce et l'investissement - les politiques visant à assurer une croissance de la productivité durable et une répartition équitable des bénéfices de la croissance sont également essentielles. En se penchant sur les aspects structurels du développement industriel, les pays africains peuvent grandement améliorer leur performance industrielle.

20. En tant qu'élément clé du lien qui existe entre les infrastructures et l'industrialisation, le développement des infrastructures devrait être considéré comme un moyen de promouvoir le développement industriel est de renforcer les chaînes de valeur, davantage qu'un simple moyen de mettre en œuvre les projets. Cela souligne la nécessité de rechercher des solutions globales plutôt que partielles, aussi bien dans les pays et qu'entre eux, le but étant d'optimiser les chaînes de valeur régionales.

21. S'agissant de financement, on devrait passer du financement des déficits à la recherche de possibilités d'investissement. Il faudra à cet effet définir des stratégies claires et mettre en premier lieu l'accent sur les zones à forte rentabilité des investissements. En outre, des unités opérationnelles composées d'experts de la finance chargés de développer des partenariats public-privé pourraient soutenir les gouvernements et en mobilisant des capitaux sur les marchés financiers et par l'intermédiaire des transferts de fonds et d'autres mécanismes innovants.

VI. Messages clés

22. Du fait de la mondialisation, le développement industriel et le commerce sont de plus en plus interconnectés et interdépendants. Le commerce international favorise la croissance industrielle et la transformation structurelle de l'économie. Les pays africains devraient abandonner peu à peu la structure traditionnelle des échanges, marquée par une dépendance excessive vis-à-vis des exportations de matières premières et de produits semi-finis et par les avantages comparatifs que présentent les matières brutes et la main-d'œuvre non qualifiée. Le secteur manufacturier joue un rôle crucial dans la transformation des économies des pays pauvres. Il facilite le passage d'une économie reposant sur des activités simples et de faible valeur offrant des perspectives de croissance limitées, à une économie

basée sur une forte productivité, des rendements croissants et un potentiel de croissance solide.

23. Les chaînes de valeur industrielles mondiales qui relient toute la série d'activités allant de l'extraction de matières premières à la commercialisation, à la livraison et à l'élimination après usage en passant par la production, la conception, la recherche- développement, ouvrent de nouvelles perspectives de renforcement des capacités industrielles et de transformation économique dans les pays en développement. Les entreprises peuvent s'associer à des entités externes pour acquérir les ressources au développement industriel. Si la participation aux chaînes de valeur mondiales permet d'accélérer le processus de renforcement des capacités industrielles par les entreprises, le renforcement effectif et durable des capacités industrielles nationales est indispensable au succès de cette opération.

24. En mettant l'accent sur les petites et moyennes entreprises et en facilitant leur intégration dans l'économie mondiale, en fournissant un appui aux agro-industries et à l'industrialisation rurale, en assurant la promotion du développement industriel régional et la participation effective des acteurs économiques dans les chaînes de valeur mondiales et régionales, on peut réaliser d'importants progrès vers l'élimination de la pauvreté. Les PME représentent la majorité des entreprises immatriculées en Afrique et une part importante des nouveaux emplois créés ces dix dernières années. Ces entreprises, considérées comme faisant partie de l'économie informelle ont même créé beaucoup plus d'emplois. Elles offrent des possibilités d'emploi pour la jeunesse africaine dans des secteurs aussi divers que l'agro-industrie, les TIC, les composants automobiles, les produits chimiques, les produits pharmaceutiques, et dans le secteur des services. Pourtant, elles ont du mal à accéder aux capitaux et aux compétences techniques et, par conséquent, à grandir. Pour mieux soutenir les PME, il importe que les institutions financières développent les compétences nécessaires dans les secteurs d'activités dans lesquels ces entreprises jouent un rôle crucial.

25. L'importance économique des PME tient également à leur rôle de fournisseurs et de sous-traitants qui apportent des biens et des services aux grandes entreprises exportatrices. De plus, ces entreprises peuvent se développer et augmenter de valeur. Elles peuvent contribuer à l'industrialisation et, en raison de la flexibilité générale de leur effectif et de leur capacité d'adaptation aux nouvelles technologies, stimuler l'innovation. Elles sont une source d'idées nouvelles. Elles conçoivent et mettent souvent en œuvre de nouveaux produits et services. Elles peuvent aussi produire des biens et services répondant à des besoins locaux non satisfaits, en particulier ceux de consommateurs à faible revenu.

26. Le rôle joué par le secteur privé, notamment en créant ou en soutenant de petites et moyennes entreprises, doit être pris en compte. Il est nécessaire d'appuyer les entreprises du secteur privé, en leur faisant bénéficier de services d'études et d'appui d'organisations internationales comme la Banque asiatique de développement des infrastructures, la Banque africaine de développement et le Réseau des entreprises africaines. L'investissement dans le secteur privé nécessite des cadres réglementaires clairs, simples et stables. Soutenir le développement des PME peut également renforcer leurs capacités en leur faisant acquérir une expérience professionnelle pertinente, tandis que la facilitation de leur croissance et de leur intégration dans l'économie formelle peut contribuer à accroître les recettes budgétaires.

27. Le prix élevé des transactions lié à une mauvaise infrastructure de transport, une fourniture d'électricité et des services de télécommunications peu fiables et coûteux, a compromis le développement des capacités productives de plusieurs pays africains et exacerbé la marginalisation de la région dans le commerce, la finance et l'investissement mondiaux. Ces coups ont également considérablement réduit l'impact des politiques d'ajustement structurel et entravé la diversification. En raison de leur nature capitalistique, la réhabilitation, la modernisation et

l'expansion des infrastructures de transport, de télécommunications, d'eau et d'énergie électrique en Afrique ne seront possibles qu'avec la contribution du secteur privé.

28. Pour combler le déficit de capacités, il est en outre important de renforcer les programmes nationaux d'enseignement et de formation. Cela peut être réalisé grâce à des stratégies de développement des infrastructures et d'industrialisation déterminant les capacités requises pour répondre aux besoins et aux priorités actuels. Des programmes de création des capacités axés sur la conception et la mise en œuvre de projets sont nécessaires. Ces capacités doivent comprendre à la fois des compétences techniques et financières, notamment dans des domaines comme la fiscalité et la lutte contre les flux financiers illicites.

29. L'innovation peut permettre aux pays « nouvellement développés » de sauter des étapes en exploitant les possibilités qu'offrent non seulement des pays émergents, mais aussi des pays développés. Les pays précurseurs peuvent être contraints d'utiliser les technologies existantes en raison de coûts élevés d'investissement, mais les pays nouvellement développés peuvent souvent s'implanter dans des secteurs industriels matures sans avoir à supporter les frais de recherche-développement. Les pays nouvellement développés peuvent adopter les produits, services, procédés, méthodes d'organisation et outils de commercialisation à jour dans le cadre du rattrapage et du saut d'étapes. Comme d'autres régions du monde, l'Afrique a particulièrement bénéficié des innovations rendues possibles par les technologies de l'information et de la communication. Il est impératif d'adopter ces technologies et de les utiliser à bon escient.

30. Tous les acteurs concernés, notamment les gouvernements, le secteur privé, les organismes d'éducation et de formation, doivent coordonner leurs efforts, en particulier dans la fourniture d'enseignement et de formation techniques et professionnels. Des partenariats de recherche entre les universités, les entreprises privées, les organisations de la société civile et les gouvernements constituent une autre option à envisager.
